



Conditions générales de vente Chambres d'hôtes

Article 1 / Durée du séjour

Le client réservataire d'un hébergement auprès du propriétaire, pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 / Formalités de réservation

A réception de la réservation effectuée par le client une confirmation par mail lui sera faite.

Le propriétaire invite le client à vérifier les éléments de cette réservation :

- *Ses coordonnées et plus particulièrement adresse mail et numéro de téléphone portable afin d'être joignable avant et pendant la réservation.*
- *La chambre réservée - le nombre de personnes - la date d'arrivée - la date de départ – le nombre de nuitées.*
- *Le prix total de la réservation, le montant indiqué étant TTC, taxe de séjour incluse*
- *Si cette réservation est conforme aux attentes, nous invitons le client à en régler, dans un délai de 7 jours, les arrhes représentant 30% du montant total de la prestation réservée.*
- *Une fois ces arrhes reçus, la réservation devient ferme.*
- *Par le règlement des arrhes, le client confirme son accord plein et entier avec les conditions générales spécifiées ci-après.*
- *Sans le versement des arrhes dans le délai imparti, la réservation n'est pas confirmée. Par conséquence, au terme du délai de 7 jours, le propriétaire se réserve le droit de remettre la/les chambre(s) en location.*

Article 3 / Prix des chambres

Les tarifs affichés sont des prix par chambre, à la nuitée, petits déjeuners Non inclus, taxe de séjour Inclus.

Les tarifs sont identiques selon que la chambre soit occupée par une ou deux personnes. Possibilité de couchage pour une personne en supplément.

Vous pouvez réserver pour 1 ou plusieurs nuits et à tout moment, et nous appliquons un tarif dégressif de 10% à compter de la 3ème nuit.

Les tarifs n'incluent pas les prestations complémentaires éventuelles.

Article 4 / Annulation du séjour par le client

Toute modification de la réservation, de date, de chambre, n'est possible qu'après l'accord du propriétaire et peut éventuellement entraîner des frais supplémentaires, et se fera en fonction des disponibilités à la date de la modification.

Le client est informé des conditions particulières en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour :

- Si l'annulation intervient plus de 7 jours calendaires avant la date d'arrivée, les Arrhes versées à la réservation seront remboursées dans leur totalité au client ;
- Si l'annulation intervient entre le 6ème jour calendaire et le 3ème jour calendaire avant la date d'arrivée, les Arrhes versées à la réservation resteront acquises au propriétaire, sauf si le propriétaire parvient à relouer la/les chambre(s).
- Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant la date d'arrivée, la totalité du montant de la réservation restera due au propriétaire, sauf si le propriétaire parvient à relouer la/les chambre(s).
- En cas de départ anticipé en cours de séjour la totalité de la prestation réservée sera due.

Article 5 / Non présentation

En cas de non présentation, le montant total de la réservation sera dû.

Article 6 / Assurance annulation

Le propriétaire attire l'attention du client sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans ses tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

Article 7 / Annulation du séjour par le propriétaire

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il en informera aussitôt le client par lettre recommandée avec accusé de réception. Le client sera alors immédiatement et intégralement remboursé de toutes les sommes qu'il aura versées.

Article 8 / Heure d'arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé lors de sa réservation, au plus tôt à 16h00 (heure de disponibilité des chambres et de remise des clefs) et, au plus tard, à 21h00.

Le client préviendra impérativement par téléphone si, par la force des choses, il est contraint d'arriver après ce créneau horaire au 33 (0)6.62.03.14.73

Dans toute la mesure du possible, il est demandé de ne pas prévoir d'arrivées après 23h00.

Article 9 / Petit déjeuner

L'heure du petit déjeuner est fixée :

- En semaine du lundi au samedi de 7h00 à 10h00 au plus tard.
- Le dimanche de 8h00 à 11h00 au plus tard.

Article 10 / Heure de départ

L'heure de départ des chambres est fixée :

- En semaine du lundi au vendredi à 11h00 au plus tard.
- Le samedi et le dimanche à 12h00 au plus tard.

Article 11 / Règlement du solde de l'hébergement

Le solde du séjour est à régler avant le départ, la veille, à l'initiative du client.

Une facture est remise au client à son départ avec le détail de la prestation, le montant de l'hébergement, le montant des prestations supplémentaires éventuelles, type petit-déjeuner, la taxe de séjour étant inclus.

Article 12 / Changement de chambres

Il est possible que le propriétaire, pour des raisons de service ou de sécurité, ait à modifier la chambre initialement réservée par le client. Dans ce cas le changement se fera toujours pour une chambre de même capacité et offrant le même niveau de service.

En pareil cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Article 13 / Animaux de compagnie

Nos amis les animaux sont les bienvenus à La Villa Bouleau.

Article 14 / Art de vivre et utilisation des lieux

Afin de préserver la quiétude des lieux et le confort des hôtes, le respect d'un certain « art de vivre » est demandé de tous, celui qui s'impose dès lors que l'on vit en communauté.

Il est notamment demandé de ne pas fumer à l'intérieur des chambres et des espaces communs. Il est possible de fumer sur la terrasse dans la mesure cela n'occasionne pas de gêne aux autres occupants.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable.

Les chambres ayant été décorées et aménagées avec passion par le propriétaire, il est demandé de respecter les objets mis à disposition. Toute disparition d'objet non déclarée sera facturée à posteriori au client, à sa valeur de remplacement.

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Article 15 / Modification des conditions de vente

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt les arrhes versées.

Article 16 / Loi informatique et liberté

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Le propriétaire s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui a communiquées à d'autres sociétés ou organismes à des fins publicitaires.